

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 542 054**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **82 19022**

⑤1 Int Cl<sup>3</sup> : F 16 H 1/28.

①2 **DEMANDE DE CERTIFICAT D'ADDITION  
À UN BREVET D'INVENTION**

A2

②2 Date de dépôt : 9 novembre 1982.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 36 du 7 septembre 1984.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés : 1<sup>re</sup> addition au brevet 82 13657 pris le 2 août  
1982.

⑦1 Demandeur(s) : *DURAND François.* — FR.

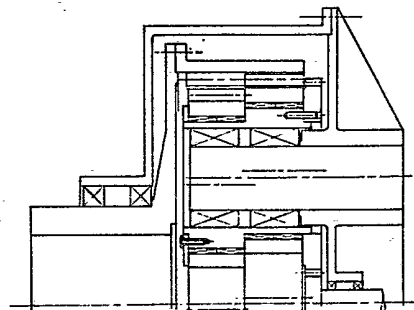
⑦2 Inventeur(s) : François Durand.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Réducteur planétaire à excentriques.

⑤7 Réducteur planétaire à excentriques avec deux excentri-  
ques doubles décalés de 180° pour lequel la roue dentée  
d'entraînement d'un excentrique double est fixée contre l'épau-  
lement partiel formé par l'un des excentriques et une plaque  
d'arrêt est fixée en la plaquant à l'aide de vis contre l'épau-  
lement partiel formé par l'autre excentrique, la distance entre les  
faces d'appui de la roue dentée et de la plaque d'arrêt étant  
telle que les deux engrenages auxquels les excentriques dou-  
bles donnent un mouvement circulaire se déplacent sur les  
excentriques en ayant un jeu suffisant mais limité par les faces  
d'appui de la roue dentée et de la plaque d'arrêt.



FR 2 542 054 - A2

D

2542054

Le brevet déposé le 02-08-82 sous le N° 8213657 concerne un réducteur planétaire à excentriques dont les excentriques tourbillonnent sur des axes fixes qui sont encastrés dans le carter du réducteur, ces excentriques étant entraînés en rotation chacun par au moins une roue dentée solidaire de chacun des excentriques, les roues dentées des différents excentriques étant entraînées par le même pignon qui est coaxial avec l'arbre de sortie du réducteur. Dans le brevet principal les roues dentées qui entraînent les excentriques sont reliés aux excentriques par des clavettes, le but de la présente addition est une simplification du montage des excentriques dans le cas d'excentriques doubles décalés de 180°.

A cet effet, d'une part la roue dentée est fixée à l'excentrique double en la plaquant à l'aide de vis contre l'épaulement partiel formé par l'un des excentriques, un pion servant à l'entraînement de l'excentrique par la roue dentée et vice versa, d'autre part une plaque d'arrêt est fixée en la plaquant à l'aide de vis contre l'épaulement partiel formé par l'autre excentrique, la distance entre les faces d'appui de la roue dentée et de la plaque d'arrêt étant telle que les deux engrenages auxquels les excentriques donnent un mouvement circulaire se déplacent sur les excentriques en ayant un jeu axial l'un par rapport à l'autre suffisant mais limité par les faces d'appui de la roue dentée et de la plaque d'arrêt. Les Fig. 1 & 2 ci annexées représentent à titre indicatif et non limitatif un montage des excentriques selon la présente addition. La Fig. 1 est une coupe passant par l'axe d'un excentrique double 17, la Fig. 2 est une coupe par le plan II II de la Fig. 1 montrant la fixation de la roue dentée 23 sur l'excentrique 19. 50 est le pion d'entraînement de l'excentrique 17 par la roue dentée 23; 51,52,53 & 54 sont les vis de fixation de la roue dentée 23 sur l'épaulement partiel de l'excentrique 19. La plaque d'arrêt 55 est fixée contre l'épaulement partiel de l'excentrique 18 à l'aide des vis 56,57,58 & 59. la distance entre les faces d'appui de la roue dentée 23 et de la plaque d'arrêt 55 est telle que les engrenages 37 & 45 auxquels les excentriques 18 & 19 donnent un mouvement circulaire se déplacent l'un par rapport à l'autre en ayant un jeu axial suffisant mais limité par les faces d'appui de la roue dentée 23 et de la plaque d'arrêt 55. Il est aisé de voir que le montage des deux engrenages à mouvement circulaire 37 & 45 entre la roue dentée 23 et la plaque d'arrêt 55 est un montage simple et économique pour la réalisation de ces réducteurs à excentriques, l'excentrique double 17 étant parfaitement entraîné en rotation par la roue dentée 23 à l'aide du pion 50.

## REVENDEICATIONS

- 1) Réducteur planétaire à excentriques selon revendication 1 du brevet déposé le 02-08-82 sous le N° 8213657 avec deux excentriques double (17,20) décalés de 180° caractérisé en ce que au moins pour l'un des
- 5 deux excentriques double (17) d'une part la roue dentée (23) est fixée contre l'excentrique double (17) en la plaquant à l'aide de vis (51,52, 53,54) contre l'épaulement partiel formé par l'un des excentrique (19) un pion (50) servant à l'entraînement de l'excentrique double (17) par la roue dentée (23) et vice versa, que d'autre part une plaque d'arrêt (55) est fixée en la plaquant à l'aide de vis (56,57,58,59) contre
- 10 l'épaulement partiel formé par l'autre excentrique (18) et que la distance entre les faces d'appui de la roue dentée (23) et de la plaque d'arrêt (55) est telle que les deux engrenages (37,45) auxquels les excentriques doubles (17,20) donnent un mouvement circulaire se déplacent sur les excentriques (18,21 & 19,22) en ayant un jeu suffisant mais
- 15 limité par les faces d'appui de la roue dentée (23) et de la plaque d'arrêt (55).

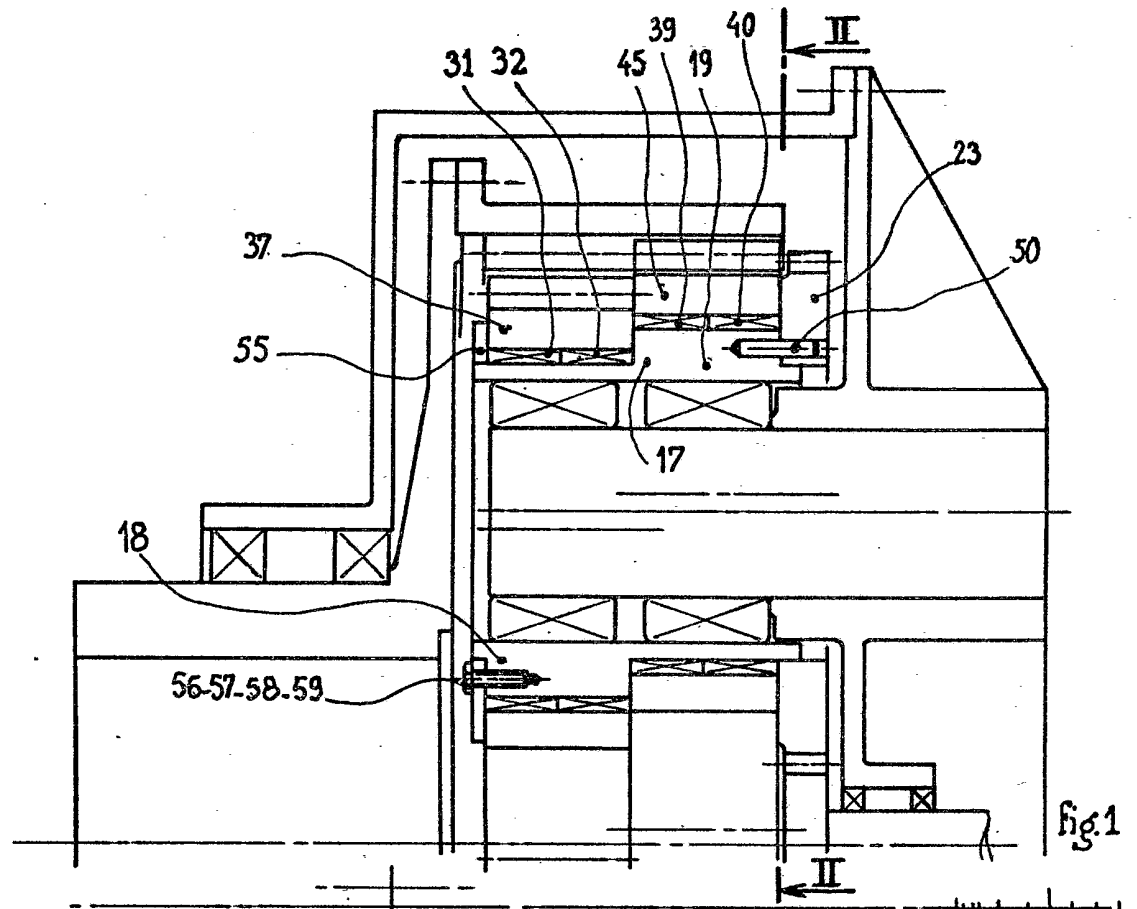


fig 1

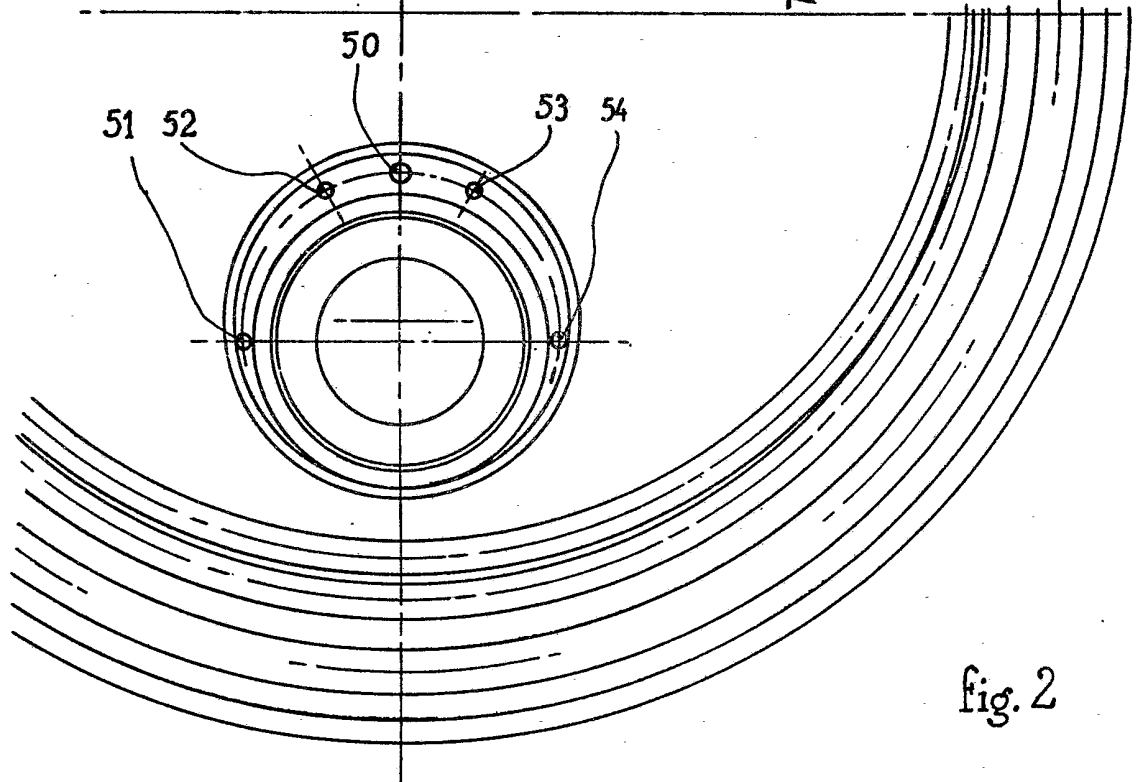


fig. 2